

\*Livret\*

GRUPE

4 & 6

HERBICIDES

# HERBICIDE CANUCK<sup>MD</sup>

COMMERCIAL (AGRICOLE)

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Pour usage sur BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE, LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique), MAÏS (cultivé et sucré), SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINE DE L'APISTE DES CANARIES, SEMIS DE GRAMINÉES, GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIS, SEIGLE CÉRÉALIER VIVACE

## PRINCIPE ACTIFS:

Bromoxynil (présent sous forme d'esters octanoïques et heptanoïques mélangés) 280 g/L  
MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle) 280 g/L

**NO D' HOMOLOGATION:** 34173 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POISON



AVERTISSEMENT

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET:** 1 L – Vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

### **NewAgco Inc.**

320 – 22nd Street East Saskatoon,  
Saskatchewan Canada, S7K 0H1  
1-844-269-3276

Distribué par:

### **AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**

320 – 22nd Street East Saskatoon, Saskatchewan  
Canada, S7K 0H1  
1-844-269-3276

ASSASSIN<sup>MD</sup>, CANUCK<sup>MD</sup>, EMPIRE<sup>MD</sup>, HELLCAT<sup>MD</sup>, HIMALAYA<sup>MD</sup>, INDEPENDENCE<sup>MD</sup>, MPOWER<sup>MD</sup> et TONTO<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd ou de ses filiales.

## **MISES EN GARDE:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever sans tarder tout concentré de la peau ou des yeux. Éviter de travailler dans la buée de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau. Éviter de contaminer les cours d'eau, étangs, rivières ou autres sources d'eau.

**Application au sol :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne :** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Jeter tout les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Jeter tout les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics. Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous:

<b>CULTURE</b>	<b>ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT</b>	<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Pour toutes les autres cultures : NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) ou 24 heures.

**INTERVALLES SÉCURITAIRES DE PÂTURAGE:** Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'**HERBICIDE CANUCK** . Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant

l'application de l'**HERBICIDE CANUCK**. Lorsque ce produit est appliqué dans un mélange en cuve, toujours respecter le délai d'attente maximal (avant la récolte) indiqué sur les étiquettes des produits d'association. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant les épandages. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'un épandage direct, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement. Éviter de contaminer les cours d'eau, étangs, rivières ou autres sources d'eau.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des terrains à pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

#### **PREMIERS SOINS:**

Éloigner la personne du lieu contaminé, enlever les vêtements contaminés. Garder le patient confortablement installé au chaud et au repos.

##### **En cas de contact avec les yeux:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **En cas d'inhalation:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Desserrer les vêtements qui gênent. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **En case d'ingestion:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Ce produit contient un solvant d'hydrocarbures aromatiques. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE:**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Cette préparation de l'**HERBICIDE CANUCK** se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20°C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0°C. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée.

**ÉLIMINATION: ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT RECHARGEABLES:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLE:**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

**ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU :**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

\*Livret\*

GROUPE

4 & 6

HERBICIDES

# HERBICIDE CANUCK<sup>MD</sup>

COMMERCIAL (AGRICOLE)

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Pour usage sur BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE, LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique), MAÏS (cultivé et sucré), SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINE DE L'APISTE DES CANARIES, SEMIS DE GRAMINÉES, GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIS, SEIGLE CÉRÉALIER VIVACE

## PRINCIPE ACTIFS:

Bromoxynil (présent sous forme d'esters octanoïques et heptanoïques mélangés) 280 g/L  
MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle) 280 g./L

**NO D' HOMOLOGATION:** 34173 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POISON



AVERTISSEMENT

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET:** 1 L – Vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

### **NewAgco Inc.**

320 – 22nd Street East Saskatoon,  
Saskatchewan Canada, S7K 0H1  
1-844-269-3276

Distribué par:

### **AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**

320 – 22nd Street East Saskatoon, Saskatchewan  
Canada, S7K 0H1  
1-844-269-3276

ASSASSIN<sup>MD</sup>, CANUCK<sup>MD</sup>, EMPIRE<sup>MD</sup>, HELLCAT<sup>MD</sup>, HIMALAYA<sup>MD</sup>, INDEPENDENCE<sup>MD</sup>, MPOWER<sup>MD</sup> et TONTO<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd ou de ses filiales.

## **MISES EN GARDE:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Enlever sans tarder tout concentré de la peau ou des yeux. Éviter de travailler dans la buée de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau. Éviter de contaminer les cours d'eau, étangs, rivières ou autres sources d'eau.

**Application au sol :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne :** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Jeter tout les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Jeter tout les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics. Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous:

<b>CULTURE</b>	<b>ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT</b>	<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Pour toutes les autres cultures : NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) ou 24 heures.

**INTERVALLES SÉCURITAIRES DE PÂTURAGE:** Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'**HERBICIDE CANUCK<sup>MD</sup> HERBICIDE** . Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans un intervalle inférieur à 30 jours

suivant l'application de l'**HERBICIDE CANUCK**. Lorsque ce produit est appliqué dans un mélange en cuve, toujours respecter le délai d'attente maximal (avant la récolte) indiqué sur les étiquettes des produits d'association. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant les épandages. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'un épandage direct, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement. Éviter de contaminer les cours d'eau, étangs, rivières ou autres sources d'eau.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des terrains à pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques

#### **PREMIERS SOINS:**

Éloigner la personne du lieu contaminé, enlever les vêtements contaminés. Garder le patient confortablement installé au chaud et au repos.

#### **En cas de contact avec les yeux:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **En case de contact avec la peau ou les vêtements:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **En case d'inhalation:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Desserrer les vêtements qui gênent. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **En case d'ingestion:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Ce produit contient un solvant d'hydrocarbures aromatiques. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

#### **CONDITIONS D'ENTREPOSAGE:**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Cette

préparation de l'**HERBICIDE CANUCK** se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20°C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0°C. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée.

#### **ÉLIMINATION:**

##### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

##### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RECHARGEABLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

##### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLE:**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

##### **ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU :**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

#### **MODE D'EMPLOI:**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Pour de meilleurs résultats, traiter les mauvaises herbes au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais avant que la culture abrite les mauvaises herbes.

##### **APPLICATION PAR PULVÉRISATEUR AGRICOLE**

: Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les pastilles de buses pour appliquer le volume recommandé à l'hectare. On ne recommande pas les buses à miroir (floodjet).

##### **PULVÉRISATEUR AGRICOLE:**

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol. Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes. Faire les applications terrestres entre 5 et 10 km/h. Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

**MÉLANGE:** Remplir à moitié le réservoir d'eau propre. Ajouter la quantité requise de l'**HERBICIDE**



**CANUCK** et bien agiter. Remplir complètement le réservoir et agiter encore avant l'emploi.

**PULVÉRISATION PAR VOIE AÉRIENNE (sur blé, orge et avoine seulement): Directions de Pulvérisation Aérienne:**

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Eviter d'appliquer ce produit lorsque le vent soufflé en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

**Mises en garde concernant l'utilisation:**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

**Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire:**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Les préposés à l'application par voie aérienne doivent porter un pantalon long et une chemise à manches longues. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter un pantalon long et une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. L'aéronef doit être muni d'une cabine fermée. Le préposé au mélange et au chargement et le préposé à l'application doivent être deux personnes différentes. Le recours à des signaleurs humains est interdit. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

**Mises en garde propres au produit:**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-844-269-3276. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

**Volume:** l'**HERBICIDE CANUCK** ne doit pas être appliqué à des volumes inférieurs à 20 L/ha. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la culture a un feuillage dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes sont: saponaire des vaches, renouée, ortie royale, amarante ou chardon des champs, un volume de 40 L/ha est recommandé.

## ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION:

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres	
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	Plus de 1 m		
Pulvérisateur agricole*	Toutes les cultures	1	1	1	1	4	
Pulvérisation aérienne	Avoine	Voilure fixe	15	2	1	1	60
		Voilure tournante	15	1	1	1	50
	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	60
		Voilure tournante	20	3	1	1	50

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec AgraCity Crop & Nutrition Ltd. au 1-844-269-3276 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

### BLÉ (printemps, dur et hiver) (sans contre-ensemencement de légumineuses)

HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le blé de printemps peut être traité entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard. Le blé d'hiver peut être traité entre le stade de 2 - 4

	feuilles à l'automne ou au début de la croissance et le stade de la feuille étendard au printemps.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron, Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Sénéçon vulgaire</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i></p> <p>** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p>*** <i>Annuelles printanières seulement.</i></p> <p>**** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>Note:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

## BLÉ (d'hiver) sans contre-ensemencement de légumineuses (pour l'usage à travers le Canada)

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que NewAgco Inc., dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, NewAgco Inc., n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

<b>HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL – RÉPRESSION DE LA LAITUE SCARIOLE</b>	
<b>CULTURE:</b>	<b>Blé d'hiver (sans contre-ensemencement de légumineuses)</b>
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le blé d'hiver peut être traité entre le stade de 2 - 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au stade de la feuille étendard au printemps. Effectuer un seul traitement par année.
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer par voie aérienne.
<b>TAUX D'APPLICATION :</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Les mauvaises herbes énumérées sous la section précédente intitulée " BLÉ (printemps, dur et hiver) (sans contre-ensemencement de légumineuses)", plus répression de la laitue scariole au stade de 2 à 12 feuilles.

<b>HERBICIDE CANUCK + MCPA</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le blé de printemps peut être traité entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé au réservoir avec 275 g/ha de matière active de MCPA. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p>Celles de la liste de l'<b>HERBICIDE CANUCK</b> seul, plus les suivantes:</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Ortie royale*</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Colza spontané (y compris canola)</p> <p><i>* Au-delà du stade de 4 feuilles, il est peu probable que l'ortie royale soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.</i></p>
<b>NOTE:</b>	MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres préparations puissent être utilisées.. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> .

<b>HERBICIDE CANUCK + ACHIEVE LIQUIDE (blé de printemps et blé dur)</b>	
<b>VOLUME ET</b>	Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa.

<b>PRESSON DE PULVÉRISATION:</b>	
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + ACHIEVE LIQUIDE doivent être fait sur le blé de printemps à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,21 de l'échelle de Zadoks ou BBCN), quand la folle avoine possède de 1 à 6 feuilles (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,22 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN) et lorsque la sétaire verte (millet sauvage) compte de 1 à 5 feuilles (stades 11,20 à 14,21 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN). Se référer au schéma sur l'étiquette du ACHIEVE LIQUIDE.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 0,5 L/ha d'ACHIEVE LIQUIDE. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du TURBOCHARGE <sup>MD</sup> au réservoir à une concentration de 0,5% v/v (c'est-à-dire 0,5 L de TURBOCHARGE par 100 L de bouillie). Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles du l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul de même que la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage).
<b>NOTE:</b>	Les mélanges de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + ACHIEVE LIQUIDE peuvent être utilisés sur tous les cultivars de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale) et de blé dur. Appliquer ce mélange seulement sur le blé de printemps ou le blé dur NON CONTRE-ENSEMENCÉS DE LÉGUMINEUSES. NE PAS appliquer par voie aérienne.

<b>HERBICIDE CANUCK + ALLY<sup>MD</sup></b>	
<b>VOLUME ET PRESSON DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le blé de printemps (non contre-ensemencé avec d'autres cultures) peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	Le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à la dose de 1 L/ha peut être mélangé en réservoir avec le produit ALLY à la dose de 7,5 g/ha avec un surfactant tel qu'exigé sur l'étiquette du ALLY. En premier lieu, ajouter le produit ALLY au volume d'eau requis dans le réservoir, agiter, puis ajouter le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> , agiter, puis ajouter le surfactant. Pour des remplissages répétés du réservoir, préparer un mélange ALLY/eau et ajouter ce dernier au volume d'eau requis dans le réservoir avant d'ajouter le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> . NE PAS appliquer par voie aérienne. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles du l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul à la dose recommandée, de même que l'ortie royale jusqu'au stade 8 feuilles (4 paires de feuilles), et le mouron des oiseaux jusqu'à 7 cm de hauteur. Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer lors de la première levée massive des mauvaises herbes lorsqu'elles sont jeunes et en pleine croissance.

<b>HERBICIDE CANUCK + AXIAL<sup>MD</sup> 100EC (Blé de printemps)</b>	
Pour utilisation dans les provinces des Prairies de même que dans la région de la Rivière de la Paix, Okanagan et Creston Flats en Colombie-Britannique seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSON DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 50-100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le blé de printemps peut être traité avant le stade de la feuille étendard, et quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles, avant la quatrième talle.

<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec AXIAL 100 EC à une dose de 600 mL/ha et plus l'adjuvant ADIGOR <sup>MD</sup> à une dose de 700 mL/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'avoine (cultivé) spontanée, la graine de l'alpiste des Canaries spontanée, et le panic millet.
<b>NOTE :</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne.  Le mélange en cuve l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + AXIAL 100EC peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps. Une seule application par année est autorisée. Après le traitement, observer un délai d'attente avant la récolte de 60 jours pour les grains et le chaume et de 30 jours pour le foin et le pâturage du bétail. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement. N'appliquer ce mélange en cuve que sur le blé qui N'EST PAS CONTRE-ENSEMENCÉ DE LÉGUMINEUSES.

**HERBICIDE CANUCK + L'HERBICIDE AURORA<sup>MD</sup> MÉLANGE EN RÉSERVOIR (blé de printemps et blé dur)**

Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique (y compris la région de la Rivière de la Paix) seulement.

<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + l' <b>HERBICIDE AURORA MÉLANGE EN RÉSERVOIR</b> devraient être faits sur le blé de printemps et le blé dur à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,21 sur l'échelle de croissance Zadoks ou BBCN), et quand la folle avoine ou la graine de l'alpiste des Canaries spontanée est au stade 1 à 6 feuilles et avant l'apparition de la quatrième talle, quand l'avoine (cultivé) spontanée est au stade 3 à 6 feuilles et avant l'apparition de la quatrième talle, et quand la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq, ou l'ivraie de Perse est au stade 1 à 5 feuilles.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	Utiliser 1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 230 mL/ha d' <b>HERBICIDE AURORA</b> plus l'adjuvant CHEM SPRAY l'huile de Culture Concentrée à une concentration de 0,8% v/v (c.-à.-d. 800 mL/ha de CHEM SPRAY l'huile de Culture Concentrée dans 100 L/ha d'eau) pour la suppression de la folle avoine, l'avoine (cultivée) spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq, et la graine de l'alpiste des Canaries spontanée. Pour supprimer les mauvaises herbes précédentes plus l'ivraie de Perse, utiliser 290 mL/ha d' <b>HERBICIDE AURORA</b> plus l'adjuvant CHEM SPRAY l'huile de Culture Concentrée à une concentration de 1% v/v (c.-à.-d. 1 L/ha de CHEM SPRAY l'huile de Culture Concentrée avec 100 L/ha d'eau). Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul en plus de que la folle avoine, l'avoine (cultivé) spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'échinochloa pied-de-coq, la graine de l'alpiste des Canaries spontanée, et l'ivraie de Perse.
<b>NOTE:</b>	. Le mélange en réservoir de l' <b>AURORA HERBICIDE</b> est constitué de l' <b>HERBICIDE AURORA</b> et de l'adjuvant CHEM SPRAY l'huile de Culture Concentrée. NE PAS appliquer par voie aérienne.  l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + l' <b>HERBICIDE AURORA MÉLANGE EN RÉSERVOIR</b> peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale) et le blé dur. Pulvériser ce mélange seulement sur le blé qui est <b>NON CONTRE-ENSEMENCÉ AVEC DES LÉGUMINEUSES</b> . Lorsqu'une pluie tombe

	dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité du mélange en réservoir peut être réduite.
--	---

<b>HERBICIDE CANUCK + HELLCAT<sup>MD</sup> HERBICIDE (blé de printemps et blé dur)</b>	
Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique (y compris la région de la Rivière de la Paix) seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec HELLCAT HERBICIDE doivent être effectués sur le blé de printemps et le blé dur au stade de 1 à 6 feuilles sur la tige principale et présence de 3 talles. Un traitement après le stade 6 feuilles du blé de printemps et du blé dur peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 770 mL/ha de HELLCAT HERBICIDE. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul, en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa piedde-coq.
<b>DOSE D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 385 mL/ha de HELLCAT HERBICIDE. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul, en plus de la sétaire verte (millet sauvage).
<b>NOTE:</b>	l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + HELLCAT HERBICIDE mélangés en réservoir peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale) et le blé dur. Ne pas traiter si une pluie est prévue dans l'heure qui suit la pulvérisation.



<b>HERBICIDE CANUCK + MPOWER® RX + HELLCAT HERBICIDE (blé de printemps et blé dur)</b>	
Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique (y compris la région de la Rivière de la Paix) seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK + MPOWER RX + HELLCAT HERBICIDE</b> doivent être effectués sur le blé de printemps et le blé dur au stade de 2 à 6 feuilles sur la tige principale et présence de 3 talles. Un traitement après le stade 6 feuilles du blé de printemps et du blé dur peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 6,7 g/ha de MPOWER RX + 770 mL/ha de HELLCAT HERBICIDE. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles retrouvées dans la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles), la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.
<b>NOTE:</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne.

<b>HERBICIDE CANUCK + MPOWER RX (Blé d'hiver, de printemps et dur)</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le blé de printemps (non contre-ensemencé avec d'autres cultures) peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec MPOWER RX à une dose de 6,7 g/ha et un surfactant tel que mentionné sur l'étiquette de MPOWER RX. Ajouter d'abord MPOWER RX à la quantité d'eau nécessaire dans le réservoir, agiter et ajouter alors l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> , agiter et ajouter finalement le surfactant. Pour les remplissages répétés du réservoir, préparer une bouillie de MPOWER RX et d'eau et l'ajouter à la quantité d'eau requise dans le réservoir avant d'ajouter le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> . Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles retrouvées dans la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles). Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.
<b>NOTE:</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne.

<b>HERBICIDE CANUCK + ACCORD<sup>MD</sup> (blé de printemps et blé dur) (non contre-ensemencé de plantes fourragères)</b>	
Pour utilisation dans les provinces des Prairies de même que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique(y compris la région de la Rivière de la Paix) seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 100 L d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le blé de printemps peut être traité à partir du stade 2 à 5 feuilles, la sétaire verte au stade 1 à 5 feuilles avec un maximum de 2 talles, l'échinochloa pied-de-coq au stade 1 à 5 feuilles, le gaillet grateron au stade 1 à 3 verticilles, le lin spontané à une hauteur de 1 à 8 cm et les mauvaises herbes à feuilles larges au stade de plantules tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> employé seul

<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec ACCORD à une dose de 135 à 165 g/ha et l'adjuvant MERGE ou ASSASSIN II ADJUVANT à une concentration de 1% v/v (c'est-à-dire 1 L par 100 L de bouillie). Le niveau de suppression de la sétaire verte peut être amélioré en utilisant la dose de 165 g/ha de ACCORD dans le mélange en réservoir. Si les graminées nuisibles et les mauvaises herbes à feuilles larges ne sont pas au stade recommandé pour le traitement au même moment, des applications séparées devraient être effectuées. Un maximum de 1 application par année
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles retrouvées dans la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul ainsi que la sétaire verte (incluant les biotypes résistants des groupes 1 et 3), le lin spontané, le gaillet grateron et l'échinochloa pied-de-coq.
<b>NOTE:</b>	<p>NE PAS appliquer par voie aérienne.</p> <p>L'<b>HERBICIDE CANUCK</b> + ACCORD mélangés en réservoir peuvent être utilisés sur le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé dur et le blé extra fort de l'Ouest Canadien.</p> <p>Ne pas faire paître les animaux ou couper pour le foin dans un délai de 77 jours après l'application.</p> <p>Ne pas appliquer ACCORD sur le même champ plus souvent qu'une fois à tous les deux ans. Cependant, dans l'éventualité de l'échec d'une culture, il est possible de semer à nouveau du blé de printemps et du blé dur dans les champs traités avec ACCORD</p>



<b>HERBICIDE CANUCK + EVEREST<sup>MD</sup> ou HIMALAYA<sup>MD</sup> HERBICIDE (Blé de printemps)</b> Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique ( y compris la région de la Rivière de la Paix) seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 50-100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangés en réservoir avec EVEREST ou HIMALAYA HERBICIDE doivent être effectués sur le blé de printemps au stade de 1 à 4 feuilles sur la tige principale et présence de 2 talles. Un traitement après le stade 4 feuilles du blé de printemps peut causer des dommages à la culture. Appliquer sur la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage) ayant un maximum de 4 feuilles et 2 talles, sur l'amarante à racine rouge, le canola spontané et la renouée scabre avant le stade 6 feuilles, et sur le tabouret des champs avant le stade 9 feuilles.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec EVEREST ou HIMALAYA HERBICIDE à une dose de 43 g/ha et un surfactant tel que mentionné sur l'étiquette d'EVEREST ou HIMALAYA HERBICIDE à une concentration de 0,25% v/v (c'est-à-dire 250 mL avec 100 L d'eau). Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles retrouvées dans la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul ainsi que la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage).
<b>DOSE D'APPLICATION:</b>	L' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec EVEREST ou HIMALAYA HERBICIDE à une dose de 21,5 g/ha.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles retrouvées dans la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul ainsi que la sétaire verte (millet sauvage).
<b>NOTE:.</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne. Le mélange en cuve l' <b>HERBICIDE CANUCK + EVEREST</b> ou HIMALAYA HERBICIDE peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps (y compris le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale). Ne pas laisser paître les bêtes dans les champs traités ni donner comme fourrage aux bêtes. Les grains de blé ou le chaume provenant des champs traités peuvent être donnés aux bêtes comme fourrage. Après le traitement, observer un délai d'attente avant la récolte de 80 jours. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement.

## BLÉ (d'hiver) (contre-ensemencement avec le trèfle rouge)

<b>HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL</b> Pour utilisation en Ontario, au Québec et dans les provinces Maritimes seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans un volume d'AU MOINS 200 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Traiter au printemps lorsque le trèfle rouge est au stade de la première à la troisième feuille trifoliée et lorsque le blé d'hiver assure un couvert végétal protecteur au dessus du trèfle rouge. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore Lampourde glouteron, Abutilon**** Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-giroflée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Sénéçon vulgaire</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade. ** Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut. *** Annuelles printanières seulement. **** Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</p>
<b>NOTE:</b>	<p>L'utilisation de ce produit peut causer des brûlures foliaires ou un brunissement des feuilles temporaire dans des conditions défavorables, particulièrement si le produit est appliqué avant ou durant des périodes où les conditions climatiques sont chaudes et humides. Ne pas traiter si le trèfle rouge subit un stress. Éviter le recoupement des jets de pulvérisation car des dommages sévères à la culture pourraient survenir.</p> <p>Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.</p>

## **BLÉ (d'hiver) (contre-ensemencement du trèfle rouge)**

Pour utilisation en Ontario, au Québec et dans les provinces Maritimes seulement.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que NewAgco Inc., dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, NewAgco Inc., n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### **HERBICIDE CANUCK SEUL – RÉPRESSION DE LA LAITUE SCARIOLE**

<b>CULTURE:</b>	Blé d'hiver (contre-ensemencement du trèfle rouge)
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Traiter au printemps lorsque le trèfle rouge est au stade de la première à la troisième feuille trifoliée et lorsque le blé d'hiver assure un couvert végétal protecteur au dessus du trèfle rouge. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans un volume d'AU MOINS 200 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer par voie aérienne.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Les mauvaises herbes énumérées sous la section précédente intitulée " BLÉ (d'hiver) (contre-ensemencement du trèfle rouge)", plus répression de la laitue scariole au stade de 2 à 12 feuilles.

## ORGE (sans contre-ensemencement de légumineuses)

HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	L'orge peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glousteron Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Séneçon vulgaire, <b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i> ** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i> *** <i>Annuelles printanières seulement.</i> **** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>Note:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

HERBICIDE CANUCK + MCPA	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	L'orge peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 275 g/ha de matière active de MCPA. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p>Celles de la liste de l'<b>HERBICIDE CANUCK</b> seul, plus les suivantes:</p> <p><b>Du stade de plantules Jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Ortie royale*</p> <p><b>Du stade de plantules Jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Colza spontané (y compris canola)</p> <p>* Au-delà du stade de 4 feuilles, il est peu probable que l'ortie royale soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.</p>
<b>Notes:</b>	<b>N.B.</b> MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres préparations

	puissent être utilisées. Ajouter en premier le MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> .
--	---

<b>HERBICIDE CANUCK + ACHIEVE LIQUIDE (orge de printemps seulement)</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + ACHIEVE LIQUIDE doivent être fait sur l'orge de printemps à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,21 de l'échelle de Zadoks ou BBCN), quand la folle avoine possède de 1 à 6 feuilles (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,22 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN) et lorsque la sétaine verte (millet sauvage) compte de 1 à 5 feuilles (stades 11,20 à 14,21 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN). Se référer au schéma sur l'étiquette du ACHIEVE LIQUIDE.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 0.5 L/ha d'ACHIEVE LIQUIDE. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge au réservoir à une concentration de 0,5% v/v (c'est-à-dire 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie). Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles du l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul de même que la folle avoine et la sétaine verte (millet sauvage).
<b>Notes:</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne.  Les mélanges de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + ACHIEVE LIQUIDE peuvent être utilisés sur tous les cultivars d'orge à 2 ou 6 rangs (orge de maltage ou variétés d'utilité générale y compris les cultivars nains et nus). Appliquer ce mélange seulement sur l'orge de printemps NON CONTRE-ENSEMENCÉE DE LÉGUMINEUSES.

<b>HERBICIDE CANUCK + ALLY ou MPOWER PRO</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	L'orge (non contre-ensemencée avec d'autres cultures) peut être traitée à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	Le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à la dose de 1 L/ha peut être mélangé en réservoir avec le produit ALLY ou MPOWER PRO à la dose de 7,5 g/ha avec un surfactant tel qu'exigé sur l'étiquette du ALLY ou MPOWER PRO. En premier lieu, ajouter le produit ALLY ou MPOWER PRO au volume d'eau requis dans le réservoir, agiter, puis ajouter le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> , agiter, puis ajouter le surfactant. Pour des remplissages répétés du réservoir, préparer un mélange ALLY /eau et ajouter ce dernier au volume d'eau requis dans le réservoir avant d'ajouter le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> . Un maximum de 1 application par année. NE PAS appliquer par voie aérienne.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles du l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul à la dose recommandée, de même que l'ortie royale jusqu'au stade 8 feuilles (4 paires de feuilles), et le mouron des oiseaux jusqu'à 7 cm de hauteur. Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer lors de la première levée massive des mauvaises herbes lorsqu'elles sont jeunes et en pleine croissance.

<b>HERBICIDE CANUCK + MPOWER RX (orge de printemps)</b>	
<b>VOLUME ET</b>	Appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.



<b>PRESSIION DE PULVÉRISATION:</b>	
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	L'orge de printemps (non contre-ensemencée avec d'autres cultures) peut être traitée à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec MPOWER RX à une dose de 6,7 g/ha et un surfactant tel que mentionné sur l'étiquette de REFINE EXTRA ou MPOWER RX. Ajouter d'abord MPOWER RX à la quantité d'eau nécessaire dans le réservoir, agiter et ajouter l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> , agiter et ajouter finalement le surfactant. Pour les remplissages répétés du réservoir, préparer une bouillie de MPOWER RX et d'eau et l'ajouter à la quantité d'eau requise dans le réservoir avant d'ajouter le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> . Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles retrouvées dans la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles). Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active
<b>Notes:</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne.

<b>HERBICIDE CANUCK + HELLCAT HERBICIDE</b> (orge de printemps) Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique ( y compris la région de la Rivière de la Paix) seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec HELLCAT HERBICIDE doivent être effectués sur l'orge de printemps à partir du moment où il y a 2 à 5 feuilles sur la tige principale et présence de 2 talles. Un traitement après le stade 5 feuilles de l'orge de printemps peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 770 mL/ha de HELLCAT HERBICIDE. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul, en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa piedde-coq.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 385 mL/ha de HELLCAT HERBICIDE. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul, en plus de la sétaire verte (millet sauvage).
<b>Notes:</b>	L' <b>HERBICIDE CANUCK + HELLCAT HERBICIDE</b> mélangé en réservoir peut être utilisé sur toutes les variétés de l'orge de printemps. Ne pas traiter si une pluie est prévue dans l'heure qui suit la pulvérisation.

<b>HERBICIDE CANUCK + MPOWER RX + HELLCAT HERBICIDE (orge de printemps):</b> Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique (y compris la région de la Rivière de la Paix) seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les traitements de l' <b>HERBICIDE CANUCK + MPOWER RX + HELLCAT HERBICIDE</b> doivent être effectués sur l'orge de printemps au stade de 2 à 5 feuilles sur la tige principale et présence de 2 talles. Un traitement après le stade 5 feuilles de l'orge de printemps peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 6,7 g/ha de MPOWER RX + 770 mL/ha de HELLCAT HERBICIDE. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles retrouvées dans la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles), de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.
<b>Notes:</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne.

<b>HERBICIDE CANUCK + AXIAL<sup>MD</sup> 100EC (orge de printemps)</b> Pour utilisation dans les provinces des Prairies de même que dans la région de la Rivière de la Paix, Okanagan et Creston Flats en Colombie-Britannique seulement.	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 50-100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	L'orge de printemps peut être traitée avant le stade de la feuille étandard, et quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles, avant la quatrième talle.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	L' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec AXIAL 100EC à une dose de 600 mL/ha et plus l'adjuvant ADIGOR à une dose de 700 mL/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'avoine (cultivé) spontanée, la graine de l'alpiste des Canaries spontanée, et le panic millet.
<b>Notes:</b>	Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette d'AXIAL 100EC. NE PAS appliquer par voie aérienne.  Le mélange en cuve l' <b>HERBICIDE CANUCK + AXIAL 100EC</b> peut être utilisé sur toutes les variétés de l'orge de printemps. Une seule application par année est autorisée. Après le traitement, observer un délai d'attente avant la récolte de 60 jours pour les grains et le chaume et de 30 jours pour le foin et le pâturage du bétail. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement. N'appliquer ce mélange en cuve que sur l'orge de printemps qui N'EST PAS CONTRE-ENSEMENCÉE DE LÉGUMINEUSES.

## **AVOINE (sans contre-ensemencement de légumineuses)**

<b>HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL</b>	
<b>VOLUME ET</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.

<b>PRESSON DE PULVÉRISATION:</b>	
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	L'avoine peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Sénéçon vulgaire</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade. ** Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut. *** Annuelles printanières seulement. **** Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</p>
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

<b>HERBICIDE CANUCK + MCPA</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	L'avoine peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 275 g/ha de matière active de MCPA. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p>Celles de la liste de l'<b>HERBICIDE CANUCK</b> seul, plus les suivantes:</p> <p><b>Du stade de plantules Jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Ortie royale*</p> <p><b>Du stade de plantules Jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Colza spontané (y compris canola)</p> <p>* Au-delà de 4 feuilles, il est peu probable que l'ortie royale soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.</p>
<b>Notes:</b>	MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres préparations puissent être utilisées. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> .

**MAÏS** (cultivé et sucré)

<b>HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 200 - 300 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le maïs doit être traité par une application à la volée en post-levée, au dosage recommandé AU STADE DE 4 - 6 FEUILLES. En cas d'application après le stade de 6 feuilles le maïs sera endommagé.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année. NE PAS appliquer par voie aérienne.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Sénéçon vulgaire,</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i>  ** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i>  *** <i>Annuelles printanières seulement.</i>  **** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite. Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). Le travail du sol après l'application n'est pas recommandé. NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.

## SEIGLE D'AUTOMNE (sans contre-ensemencement de légumineuses)

HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le seigle d'automne peut être traité entre le début de la croissance et le début du stade de la feuille étendard au printemps
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-giroflée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Séneçon vulgaire</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i> ** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i> *** <i>Annuelles printanières seulement.</i> **** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

## LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)

HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	<p>Le lin peut être traité quand il atteint 5 cm de haut et jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs. Les résultats sont meilleurs quand le lin atteint une hauteur de 5 et 10 cm. Quelques feuilles peuvent être brûlées et la croissance peut être ralentie après le traitement. Observer un intervalle de 60 jours entre l'application de l'<b>HERBICIDE CANUCK</b> et la récolte.</p> <p><b>Une pulvérisation en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin.</b> <b>AVERTISSEMENT :</b> Ne pas appliquer l'herbicide sur les cultures de lin qui poussent mal ou qui sont en état de stress, ni par temps chaud et humide. NE PAS appliquer par voie aérienne.</p>
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Vu la nature peu compétitive du lin, traiter les mauvaises herbes en début de croissance, jusqu'à ce qu'elles atteignent le stade recommandé.

	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron, Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Sénéçon vulgaire</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i></p> <p>** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p>*** <i>Annuelles printanières seulement.</i></p> <p>**** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

<b>HERBICIDE CANUCK + SELECT<sup>MD</sup> HERBICIDE CONCENTRÉ DE POSTLEVÉE OU INDEPENDENCE<sup>MD</sup> HERBICIDE OU CENTURION<sup>MD</sup> SUR LE LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	<p>Le lin peut être traité à partir d'une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade bouton. Pour de meilleurs résultats, appliquer ce mélange lorsque le lin a atteint une hauteur de 5 à 10 cm et que les mauvaises herbes sont au stade de plantules. Des brûlures sur le feuillage et un ralentissement de la croissance de la culture peuvent se produire après la pulvérisation. Lorsque vous utilisez ce mélange, il est important que cette application soit faite au stade de croissance recommandé pour les mauvaises herbes, particulièrement là où il y a des renouées. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées n'atteignent pas le stade recommandé au même moment, on devrait alors séparer les applications.</p> <p><b>AVERTISSEMENT:</b> Ne pas pulvériser les cultures de lin qui subissent un stress dû à la sécheresse ou à un excès d'humidité du sol. Ne pas pulvériser lors de conditions chaudes et humides. NE PAS appliquer par voie aérienne.</p> <p>Ce traitement peut occasionner des brûlures sur le feuillage, ralentir la croissance et retarder la maturité de la culture.</p>
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> à raison de 1 L/ha mélangé avec 0,19 L/ha de SELECT, INDEPENDENCE HERBICIDE, ou CENTURION. L'adjuvant AMIGO <sup>MD</sup> , EMPIRE <sup>MD</sup> EMPIRE II, ou TONTO <sup>MD</sup> doit être ajouté selon les directives inscrites sur l'étiquette de SELECT, INDEPENDENCE HERBICIDE ou CENTURION. [une boîte (2 cruches) de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> + une cruche de INDEPENDENCE HERBICIDE, SELECT ou CENTURION peut traiter 16 ha]. Ajouter le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> dans le réservoir du pulvérisateur à moitié rempli d'eau, agiter, ajouter le SELECT, INDEPENDENCE HERBICIDE ou CENTURION, continuer l'agitation, ajouter le AMIGO, EMPIRE, EMPIRE II, ou TONTO et ajouter le reste de la quantité d'eau, continuer l'agitation. Un

	maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> appliqué seul sur le lin ainsi que les mauvaises herbes suivantes: Folle avoine, Sétaire glauque et verte, Échinochloa pied-de-coq, Blé spontané, Orge spontanée, Maïs spontané, Avoine spontanée



<b>HERBICIDE CANUCK + POAST<sup>MD</sup> ULTRA DANS LE LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléinique)</b>	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 50 - 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Le lin peut être traité quand il atteint 5 - 10 cm de haut. Quelques feuilles peuvent être brûlées et la croissance peut être ralentie après le traitement. Pour utiliser ce mélange en réservoir, il est important que cette application soit faite au stade de croissance recommandé des mauvaises herbes, particulièrement s'il y a présence de renouée scabre et de persicaire pâle. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade de croissance recommandé pour le traitement, faire alors faire des applications séparées. Ne pas appliquer pendant la floraison. <b>AVERTISSEMENT:</b> Ne pas appliquer sur les cultures de lin qui poussent mal ou sont en état de stress à cause de sécheresse ou d'excès d'humidité dans le sol. Ne pas appliquer par temps chaud et humide. NE PAS appliquer par voie aérienne. Cette application peut causer une brûlure des feuilles, une croissance retardée et une maturité plus tardive de la culture.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> mélangé en réservoir avec 0,32 – 0,7 L/ha de POAST ULTRA. Le surfactant MERGE**, ou ASSASSIN II ADJUVANT doit être ajouté tel qu'indiqué sur l'étiquette de POAST ULTRA. Pour une sécurité maximum de la culture, on recommande d'utiliser la dose homologuée la plus basse du surfactant MERGE ou ASSASSIN II ADJUVANT pour ce mélange en réservoir. Ajouter l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> au réservoir à moitié rempli d'eau, agiter, ajouter POAST ULTRA, agiter, ajouter le surfactant MERGE ou ASSASSIN II ADJUVANT, agiter. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Celles de la liste de l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> seul, plus les suivantes: Folle avoine, Panic millet, Échinochloa pied-de-coq, Sétaire glauque et verte, Orge spontanée, Blé spontané, Panic d'automne, Maïs spontané, Digitale sanguine, Ivraie de Perse, Panic capillaire

## GRAINE DE L'ALPISTE DES CANARIES

HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	La graine de l'alpiste des Canaries peut être traitée au stade de 3 - 5 feuilles.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Séneçon vulgaire</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i> ** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i> *** <i>Annuelles printanières seulement.</i> **** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

HERBICIDE CANUCK + ACCORD	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Appliquer au stade 3 à 5 feuilles de la graine de l'alpiste des Canaries. Appliquer en postlevée avec de l'équipement terrestre. Éviter toute application excessive. Respecter un délai d'attente de 77 jours avant la récolte.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	CANUCK à raison de 1 L/ha et ACCORD à raison de 133 g/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'indiqué sur les étiquettes de l'HERBICIDE CANUCK et de ACCORD lorsque ces produits sont utilisés seuls dans la graine de l'alpiste des Canaries.
<b>Notes:</b>	Acun

## SEMIS DE GRAMINÉES (sans contre-ensemencement de légumineuses)

**NOTE:** Graminées cultivées pour la production de semence dans l'année de l'établissement seulement.

### CULTURES:

Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, fléole des prés, dactyle pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, vulpin des prés, semis de fétuque élevée, semis de brome des prés, semis d'agropyre des rives, alpiste roseau des Canaries.

**ATTENTION:** Ne pas faire paître les animaux et ne pas récolter comme fourrage vert dans un délai de 56 jours après le traitement.

**NOTE:** Le vulpin des prés cultivé pour la production fourragère. Ne pas affourager ou faire paître les animaux dans l'année d'établissement.

HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 150 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Les semis de graminées peuvent être traités au stade de 2 - 4 feuilles. Faire une seule pulvérisation par saison.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux, Sénéçon vulgaire</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i> ** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i> *** <i>Annuelles printanières seulement.</i> **** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

## GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIES (non contre-ensemencées de légumineuses)

HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>CULTURE:</b>	Fléole des prés établie produite <b>pour la semence.</b>
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 150 litres d'eau à l'hectare.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Appliquer avant la montaison lors de l'année de production de semence. Faire seulement un traitement par saison de croissance.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul dans les semis de graminées.
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

## GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIES (non contre-ensemencées de légumineuses)

L'HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL	
<b>CULTURE:</b>	Fléole des prés établie produite <b>pour le foin.</b>
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans 150 litres d'eau à l'hectare.
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Appliquer au stade 3 à 6 feuilles de la fléole des prés. Appliquer en postlevée par voie terrestre. Effectuer un seul traitement par année. Respecter un intervalle avant récolte de 30 jours.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	Tel qu'énuméré pour le l' <b>HERBICIDE CANUCK</b> utilisé seul dans les semis de graminées.
<b>Notes:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**SEIGLE CÉRÉALIER VIVACE (non contre-ensemencé de légumineuses)  
HERBICIDE CANUCK UTILISÉ SEUL**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que NewAgco Inc., dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, NewAgco Inc., n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

<b>CULTURE:</b>	Seigle céréalien vivace (non contre-ensemencé de légumineuses):
<b>PÉRIODE D'APPLICATION:</b>	Seigle céréalien vivace établi: Le seigle céréalien vivace peut être traité entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard. L'année de l'établissement: Le seigle céréalien vivace peut être traité entre le stade de 2 - 4 feuilles à l'automne ou au début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps. Effectuer un seul traitement par année. Respecter un intervalle avant récolte de 30 jours.
<b>VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:</b>	Appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer par voie aérienne.
<b>TAUX D'APPLICATION:</b>	1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:</b>	<p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Renouée scabre, Persicaire pale, Renouée persicaire, Saponaire des vaches*, Amarante à racine rouge, Sagesse-des-chirurgiens, Bardanette épineuse, Bourse-à-pasteur, Kochia à balais**, Soude roulante**, Matricaire inodore***, Tournesol spontané, Colza spontané (y compris Sénéçon vulgaire canola), Silène noctiflore, Lampourde glouteron, Abutilon****, Neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles</b> Morelle à trois fleurs</p> <p><b>Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles</b> Renouée liseron, Sarrasin de Tartarie, Sarrasin commun, Tabouret des champs, Moutarde sauvage, Vélar fausse-girolée, Chénopode blanc, Petite herbe à poux,</p> <p><b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b> Chardon des champs, Laiteron des champs</p> <p>* <i>Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.</i></p> <p>** <i>Traiter avant que les plants aient 5 cm de hauteur.</i></p> <p>*** <i>Annuelles printanières seulement.</i></p> <p>**** <i>Traiter avant que les plants aient 8 cm de hauteur.</i></p>
<b>NOTE:</b>	Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'**HERBICIDE CANUCK** contient un herbicide appartenant à la fois au groupe 4 et au groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à CANUCK Herbicide et à d' autres Herbicides du groupe 4 et 6. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d' autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**HERBICIDE CANUCK** ou les herbicides du même groupe 4 et 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec AgraCity Crop and Nutrition Ltd. à 1-844-269-3276.

ASSASSIN<sup>MD</sup>, CANUCK<sup>MD</sup>, EMPIRE<sup>MD</sup>, HELLCAT<sup>MD</sup>, HIMALAYA<sup>MD</sup>, INDEPENDENCE<sup>MD</sup>, MPOWER<sup>MD</sup> et TONTO<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd ou de ses filiales.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs titulaires respectifs.